

<http://lipietz.net/Le-rapport-salarial-ecologiste-en-8000-signes>

Le rapport salarial écologiste, en 8000 signes.

- Vie publique - Articles et débats -



Publication date: mardi 17 août 2010

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Ce qui caractérise l'approche écologiste de l'économie, par rapport à la maxime sociale du XIXe siècle (« D'abord produire, ensuite répartir »), c'est qu'elle remet au centre la question du sens même de « produire ».

Ce qui caractérise l'approche écologiste de l'économie, par rapport à la maxime sociale du XIXe siècle (« D'abord produire, ensuite répartir »), c'est qu'elle remet au centre la question du sens même de « produire ».

Produire quoi ? à quel coût pour les travailleurs, l'environnement et les générations futures ? dans quels rapports sociaux et subjectifs entre le producteur, son acte et les bénéficiaires de son acte ? C'est à partir de là que l'écologie revient sur la question de la répartition, en l'élargissant du partage salaire /profit à la régénération et à la promotion des biens communs, aux revenus sociaux assurant le droit à l'existence des sans emplois et des retraités...

1. La dignité du travail et la révolution industrielle.

L'effondrement des idéaux socialistes, jusque dans les classes laborieuses qu'ils étaient censé défendre, ne vient pas tant de leur impuissance que de l'abandon de la bataille pour la dignité, pour la fierté dans le travail. Cette dignité repose à la fois sur la conscience que l'activité est utile à autrui et qu'elle est menée de manière humaine, avec une maîtrise, par le producteur individuel et collectif, des buts et de la manière de réaliser cette activité utile.

Soumise à l'autorité hiérarchique et au marché, soumise à des méga-structures qui la dépassent, l'activité productrice devient un temps perdu où la dignité même se perd, avec les conséquences aujourd'hui désastreuses pour l'écologie du travail : la flambée des maladies professionnelles et des suicides liés aux cadences, au stress et au harcèlement.

La réforme de l'organisation productive dans l'entreprise est le premier maillon d'une conversion écologique de l'économie. Elle doit mettre l'accent sur le développement et la reconnaissance des savoirs et des savoir-faire. Pas seulement une reconnaissance théorique et pécuniaire. C'est dans l'organisation même du travail, avec une implication négociée des travailleurs, que seront les sources nouvelles de la productivité, et non plus dans le travail en grande série à cadence de plus en plus élevée. À la révolution industrielle du XIXe siècle, au taylorisme du XXe siècle, doit succéder une révolution industrielle où le travail qualifié remplacera l'usage intensif des matières premières et de l'énergie.

Cela implique une réforme massive du système de formation tout au long de la vie, et la reconnaissance de droits professionnels attachés à la personne et non à l'entreprise. Tout changement de statut et d'employeur doit ouvrir des droits à un temps-formation, tout temps de formation ouvre des droits à une classification supérieure.

Cela implique aussi une réforme profonde des modes de gouvernance des entreprises, qu'il s'agisse des services publics ou des entreprises classiques, où le collectif des travailleurs doit avoir son mot à dire sur l'organisation du travail comme sur la stratégie. Cela vaut surtout pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire, qui par définition combinent une gestion démocratisée de l'entreprise et une activité au service de la communauté et contrôlée par elle. C'est pourquoi l'ESS (qui n'occupera certes jamais tout le champ de la production humaine, mais assumera de plus en plus les services publics locaux et se substituera au travail domestique patriarcal) est une forme de production privilégiée par les écologistes.

2 La transformation du mode de consommation

On mesure depuis un siècle la « productivité » comme : la quantité de marchandises produites par unité de temps de travail. On oublie que les ponctions gratuites sur la nature et sur les biens communs participent à cette efficacité, que l'on avait tendance à attribuer au seul travail direct. De même on ignore la dégradation de la qualité des produits avec leur standardisation industrielle. Aujourd'hui, la crise naît largement de ce gaspillage des ressources gratuites et de la dégradation du produit.

Revenir à une nourriture saine et de proximité, mieux isoler les logements au lieu de gaspiller de l'énergie à les chauffer ou à les rafraîchir, transporter écologiquement les usagers en transports collectifs suppose beaucoup plus d'emploi du travail humain que l'actuelle organisation de l'offre. La « décroissance sélective » du gaspillage implique une croissance de l'activité industrielle, avec la formation correspondante. Cela signifie qu'à la question « comment répartir les fruits de la révolution industrielle ? » l'écologie répond : « d'abord en augmentant la qualité de la vie, la qualité des biens communs, des services collectifs comme celle des consommations individuelles ». Cela peut se traduire dans un premier temps par une réduction apparente de la productivité (il faut plus de travail pour nourrir la population quand on passe au bio) mais c'est parce qu'en réalité une partie du travail est dorénavant affectée à la protection de la santé humaine et de la nature.

3 La répartition sociale de la productivité.

Il est clair qu'après 30 ans de d'un modèle de développement outrageusement favorable aux profits et aux revenus de la propriété, un rééquilibrage en faveur du travail et des revenus sociaux (retraite, minima sociaux, etc) est indispensable. Cette évidence avait été contournée avec succès par le mythe du « travailler plus pour gagner plus » : on a vu ce qu'il en a été... A ce mensonge, l'écologie oppose : « Travailler moins pour travailler tous et vivre mieux »

Cette redistribution en faveur des revenus sociaux est une question d'équité, c'est nécessaire aussi pour que la modification du système de prix provoqué par les écotaxes ne provoque pas l'hostilité des plus démunis, c'est enfin la forme embryonnaire d'un revenu d'existence.

Quand à la redistribution en faveur du travail, elle peut prendre la forme soit d'une hausse du temps libre soit d'une hausse du pouvoir d'achat. La redistribution de la productivité sous forme de temps libre favorise une civilisation de l'être et du lien social au détriment d'une société de l'avoir et de la prédation sur l'environnement, elle assure un partage du travail au bénéfice de l'emploi de tous et du bonheur de vivre de chacun. Elle doit toutefois assurer le maintien du pouvoir d'achat jusqu'au revenu moyen.

Il faut fixer clairement l'ordre des urgences :

- ▶ En premier la revalorisation des revenus sociaux (RSA...) et des plus bas salaires.
- ▶ En seconde urgence la reprise de la réduction de la durée du travail, en commençant par la défense du droit à la retraite, puis la consolidation des 35 heures par la suppression des heures supplémentaires détaxées, la limitation de l'annualisation et l'instauration d'un droit de la ou du travailleur sur les dates de sa RTT, afin de concilier vie au travail et vie personnelle, enfin la reprise de la marche aux 32 heures.

La question de la retraite restera centrale dans les années qui viennent car elle combine un aspect « gain de temps libre » et un aspect « revenu social ». La conquête du temps libre par allongement de la durée de vie, à durée du

travail constante, est la forme la plus naturelle de redistribution de la productivité. Elle doit être financée par une répartition nouvelle de la richesse annuelle produite. D'ici 2050, elle implique un déplacement de 0,3 % par an de la part du PIB vers les retraités, ce qui est tout à fait réalisable mais doit être combiné avec une répartition nouvelle de la valeur ajoutée entre revenus du travail et revenus du capital et de la propriété. La participation accrue de ces derniers implique l'abandon du mythe de la retraite comme « salaire différé » et une fiscalisation partielle de son financement. La possibilité de retraite sur-complémentaire individuelle ne doit pas être une nouvelle occasion de profits du capital, elle doit être (comme la complémentaire santé) assurée par la mutualité.

Reste que le financement de la retraite n'épuise pas, et de loin, la question de l'écologie du 3e et du 4e age. La société future se jugera à la manière dont elle traitera ses personnes âgées : comment elle leur assurera une participation à la vie civique et l'accompagnement, dans la dignité, de leur déclin physique.